

Biochimie

Titulaire

Christine DELPORTE (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

BIME-I2192

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Protéines. Enzymologie. Du code génétique aux protéines. Myoglobine et hémoglobine. Membranes biologiques. Protéines de la matrice extracellulaire. Hormones. Mobilité cellulaire et contraction musculaire. Transmission des influx nerveux. Notions de base en biologie moléculaire. Nutrition. Phosphorylations oxydatives. Cycle de Krebs. Métabolisme des sucres, des lipides et des acides aminés.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Fournir les notions biochimiques permettant de comprendre les relations entre les structures et les fonctions biochimiques. Fournir les notions fondamentales de biochimie structurale et métabolique afin de pouvoir comprendre et interpréter d'autres disciplines telles que la physiologie, la biologie moléculaire, la pharmacologie, la diététique, la biochimie appliquée à l'exercice physique, la biochimie pathologique, la physiopathologie, ainsi que les activités physiques et sportives. Privilégier une approche intégrée de la biochimie dans les sciences de la motricité et de la kinésithérapie.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

CHIM-I1051 | Chimie | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

BIME-I3143 | Physiologie humaine | 10 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours théorique ex-cathedra à distance, travaux pratiques, séminaires et exercices.

Supports de cours

Contribution au profil d'enseignement

Compréhension et connaissance de la biochimie générale.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Principes de Biochimie de Lehninger, Worth Publisher. Biochimie de Harper, De Boeck. Biochimie de Pratt, De Boeck.

Support(s) de cours

Syllabus, Université virtuelle et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

C. Delporte – Laboratoire de Biochimie Physiopathologique et Nutritionnelle – Faculté de Médecine – ULB CP611 - 808 Route de Lennik – B-1070 Bruxelles

Bâtiment G/E, local E.2.6.110, tél +32 (0)2 555 6210, email : cdelport@ulb.ac.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluations certificatives.

Evaluation de la théorie (TH) (du cours ex-cathedra, travaux pratiques, séminaires et exercices) : examen écrit comprenant des questions à choix multiples.

Evaluation de la pratique (P) (travaux pratiques, séminaires et exercices) : évaluations certificatives à chaque séance.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note de l'unité d'enseignement (N) est égale à la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes AE. AE théorie: 80%; AE travaux pratiques: 20%, toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Toute note d'AA (TH ou P) supérieure ou égale à 10/20 sera 'reportée' d'une session à l'autre automatiquement et d'une année académique à l'autre sauf pour l'AE où le report d'une année académique à l'autre est de à 10/20. Néanmoins, l'étudiant peut introduire une demande officielle auprès du titulaire pour améliorer sa note d'une session à l'autre ou d'une année à l'autre tant que l'UE n'est pas validée. D'autre part, aucune note d'AE en échec (<10/20) ne sera reportée, même en cas de réussite de l'UE, d'un cursus à un autre.

En application de l'article 33 du 'règlement des évaluations et des jurys' : la présence aux TPs est obligatoire. 25% maximum d'absence non justifiée peut être tolérée. Au-delà de cette limite, tout étudiant peut se voir noter absent pour les deux sessions, ce qui entraîne une note de 0 pour cette partie de l'évaluation.

Les absences aux TPs ne sont en aucun cas rattrapables.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

BA-KINE | Bachelier en kinésithérapie et réadaptation | bloc 2
et BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale | bloc 2

